

# Le Belsimilien

Juillet 2016

Village natal de  
Barthélémy de Laffemas



## TAP: inscriptions et activités

### Inscriptions

A partir du 1<sup>er</sup> Août, vous devez impérativement penser aux inscriptions des enfants via le portail e-famille de la communauté de commune pour la cantine, garderie et TAP communaux et inter-communaux. Le règlement se fera en ligne par carte bancaire.

Il n'y a plus de vente de tickets en mairie ; ne plus déposer vos reliquats de tickets dans la boîte aux lettres de la cantine.

Pour les personnes possédant encore des tickets, merci de passer en mairie pour transformer ces tickets en crédits repas sur votre propre compte famille

Suite aux demandes des parents, et après négociation avec notre prestataire de cantine, la date limite d'inscription à la cantine sera

dorénavant le jeudi avant 10h pour la semaine suivante (au lieu du mardi).

Le prix des tickets de cantine est de 3,47€. Pour la garderie, il est de 1,33€ la demi-heure.

Nous avons équipé notre personnel communal de tablettes (1 122 €) pour la gestion des inscriptions et pointages.

### Activités 2016 / 2017

Pour la rentrée, les activités proposées pour les TAP inter-communaux sont: culture espagnole, musique, multisports et d'autres à découvrir.

La dernière séance des TAP inter-communaux 2015/2016 a été assurée par la mairie.



### A découvrir

- TAP
- Vie municipale
- Agenda
- Il était une fois Beausemblant
- Porte de DrômArdèche
- Nos associations en action
- Ca s'est passé à Beausemblant!

# Vie Municipale

## Conseils municipaux du 29 février, 11 avril et 18 juillet

- La communauté de communes Porte de Drôme Ardèche a soumis aux communes des propositions de mutualisations de services. Après délibérations dans les conseils municipaux, les services choisis sont : le cadastre numérisé, le prêt de matériel, la maintenance du matériel informatique des écoles et des mairies, les commandes groupées et la formation continue du personnel. Ces services seront facturés 2 324€ par an
- La commune a étudié l'implantation de panneaux photovoltaïques sur 3 bâtiments (salle des fêtes, tennis et mairie). Le Syndicat d'Electricité de la Drôme (SDED), porteur du projet, nous a mis en contact avec un bureau d'études. Après une visite des bâtiments, le bâtiment Tennis n'a pas été retenu en raison de contraintes techniques sur la charpente. De ce fait, la surface de toit des 2 autres bâtiments n'est pas suffisante pour rentabiliser l'opération. Le projet est donc abandonné.
- Le programme voirie 2016 a été validé : l'entreprise Cheval est retenue pour un montant de 59 590,08€. Il concerne:
  - Place du Laurier (une moitié) – 1050 m<sup>2</sup>
  - Route de Blache Ronde - 570 m
  - Route des Rostaings – 190 m
  - Montée de Creure – 280 m
  - Route du Moulin – 160 m
  - Route de Maucune – 260 m
  - Allées du cimetière
  - Rue des Célibataires (bordure)
- Extension du réseau d'assainissement de la Blâche: l'étude géotechnique complémentaire pour 4 sondages d'une profondeur de 3m sera réalisée pour un montant de 2 883€.
- Réparation de l'encadrement de l'abât son de l'église: devis de 1 044€, partagé entre les communes Laveyron et Beausemblant; il a été réalisé par l'entreprise Rignol d'Anneyron.
- La municipalité prendra en charge un deuxième maître nageur afin de permettre aux 2 classes (CP-CE1 et CE2-CM1) de se rendre à la piscine de St Vallier (10 séances).
- Signature d'un partenariat avec l'académie de Grenoble qui permettra d'être subventionné afin d'équiper 2 classes en tablettes numériques.
- Plan Local d'Urbanisme (PLU): Suite à la réunion avec les représentants de la chambre d'agriculture, le conseil a entériné la dernière modification de la carte de zonage du projet de PLU. Les dépenses supplémentaires liées au cabinet d'étude ont été approuvées.

## Travaux

### *Maison d'Assistantes Maternelles*

Les employés communaux ont terminé les travaux pour accueillir la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles).

### *Cantine / garderie*

La municipalité a été contrainte de remplacer une entreprise défaillante. Les travaux ont été suspendus le temps des démarches administratives.



## Accessibilité

Pour répondre aux normes d'accessibilité, la commune crée des places de parking pour personnes à mobilité réduite (Place Jean-Louis Brunet, Place Barthélemy de Laffemas, parking de la poste, terrain de foot, tennis).

## Réunion de quartier

La municipalité a réuni les habitants des quartiers La Cerisaie, Le Sirius, lotissement Les Rossinières, Plein Azur, Rue des Rossinières sud, route Barthélemy de Laffemas. Ce fut l'occasion d'échanges constructifs entre les administrés et les élus.

Parmi les préoccupations figurent la vitesse excessive, l'installation de la fibre, l'instauration d'une journée citoyenne. A noter que l'extinction des éclairages publics a eu un retour positif.

La mairie étudiera les différentes possibilités pour répondre à ces demandes.



# Nos associations en action

## CIS Bancel - Activités opérationnelles

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) Bancel couvre 3 communes en 1er appel: Albon, Andancette et Beausemlant; en 2ème appel: Anneyron nord et Laveyron; en 3ème appel: St Rambert d'Albon et Andance.

En 2015, le centre a réalisé 203 interventions:

O 144 secours à personnes dont 41 sur la commune de Beausemlant

O 25 pour incendie dont 1 sur la commune de Beausemlant

O 34 interventions diverses dont 1 sur la commune de Beausemlant

Pour l'année 2016, le centre a accueilli 3 recrues: Lecocq Valérianne, Piveteaud Margot et Decorte Marie à qui nous souhaitons à toutes les trois la bienvenue.

Le CIS Bancel a de nouvelles compétences: une infirmière (Marie Decorte) et un spécialiste nouveaux animaux de compagnie Raphael Théron.



## TCB : Tournoi 2016

Un beau succès pour le TCB lors de son tournoi du mois de mai, avec 304 joueurs inscrits (69 dames et 235 hommes). Plus de 4 semaines de tournoi et une météo plutôt mitigée ont accompagné l'édition 2016. Les finales ont eu lieu le 27 mai, sous un soleil resplendissant et devant un public nombreux. Près de 30 clubs régionaux étaient représentés cette année, preuve de la belle renommée et de la convivialité de ce tournoi. Les résultats:

Catégorie Dames 35+: C. Chenevier (15/5 St Rambert) bat L. Pouenard (15/4 Satilleux) en 2 sets

Catégorie Hommes 45+: B. Cezard (15/4 St Vallier) bat P. Comte (15/5 Davézieux) en 3 sets

Catégorie Hommes 35+: E. Boutin (5/6 A.T. Rhodanien) bat P. Fanget (15/2 Anneyron) en 3 sets

Catégorie Hommes séniors : V. Bredier (15 Anneyron) bat D. Coi (4/6 Isle d'Abeau) en 2 sets

Catégorie Dames séniors: J. Ben Ita (15/3 TC Chavanoise) bat M. Genthon (15/3 St Donat) en 2 sets

Un grand merci à tous les bénévoles du TCB qui ont œuvré pour le bon déroulement du tournoi; le rendez vous est déjà pris pour l'édition de Mai 2017.

## ESND

Nouveaux présidents pour l'Entente Sportive Nord Drôme saison 2016-2017.

Pascal Gardon a œuvré pour la naissance de ESND, menant sur de bonnes bases la fusion du FC Albon et de l'US Beausemlant Laveyron. Il a souhaité se retirer lors de l'assemblée générale. Une nouvelle co-présidence relève le challenge des prochaines saisons. Ce duo composé de David Achard et Joseph Coreard travaille dès à présent sur les nouveaux défis tels que l'embauche d'un salarié avec un contrat d'avenir, le développement du partenariat avec les entreprises locales, la formation des éducateurs et la féminisation des sections jeunes.

Ces deux derniers points sont dans la continuité du projet club de la fusion, qui avait vu la labellisation de son école de foot et de la section féminine en jeune.



## Sou des Ecoles – En danger



Le départ de nombreux parents met le Sou des Ecoles en danger pour la rentrée 2016-2017. En effet, il n'y aura plus de bureau, donc plus d'association. Sans cela, les enfants de l'école ne pourront bénéficier d'aucune sortie, ni de la classe découverte. Il n'y aura plus de manifestations, ni loto, ni fête de l'école.

Outre le fait que notre village vit au rythme de ses associations, ce sont vos enfants, nos enfants, qui en subiront les conséquences.

Parents, MOBILISEZ-VOUS, rendez-vous le 23 septembre pour l'assemblée générale.



# Porte de DrômArdèche

La saison culturelle de Porte de DrômArdèche est ouverte !

- Proposer une offre culturelle diversifiée, de qualité et accessible au plus grand nombre, tisser des liens entre les habitants, favoriser l'expression artistique des habitants et tout particulièrement des plus jeunes... tels sont les axes sur lesquels repose la politique culturelle de Porte de DrômArdèche. Au programme, théâtre, cinéma, chanson française, musique, cirque, danse ...
- Tout au long de l'année, le « Jeune Public » n'est pas oublié. Une programmation confiée au Train Théâtre offre aux enfants, lors de représentations scolaires ou tout public, des moments alliant rire et poésie, pour un éveil des jeunes consciences dans la bonne humeur. L'offre culturelle de Porte de DrômArdèche, ce sont aussi des ateliers qui invitent à la pratique artistique. Dans ce cadre, de nombreux parcours culturels sont proposés aux habitants du territoire, notamment aux plus jeunes, par nos partenaires: la compagnie de danse Kham, le Ciné Galaure et Quelques p'Arts Centre national des arts de la rue / Scène Rhône-Alpes.
- Pour plus de renseignements sur l'ensemble des dates proposées sur le territoire: retrouvez la plaquette sur [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr).



## Le territoire uni derrière le projet d'échangeur

- Mercredi 4 mai était signée la convention avec Vinci Autoroutes pour l'étude d'opportunité et de faisabilité dans le cadre du projet d'un éventuel échangeur en Porte de DrômArdèche.
- Cette étude examinera la possibilité d'implanter un nouvel échangeur autoroutier sur l'A7 en Porte de DrômArdèche. Concrètement, cette étude permettra de déterminer quel est le site le plus pertinent, entre la vallée de la Galaure et le nord du territoire, selon 3 critères: le coût, la desserte locale et le développement territorial.

- Le projet a reçu le soutien de chacune des 35 communes du territoire, ainsi que de nombreuses entreprises, du Conseil départemental de la Drôme et de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Les conclusions de l'étude, cofinancée et en maîtrise d'ouvrage de Vinci Autoroute, seront connues en fin d'année 2016.

## Objectif Emploi, c'est parti !

- Objectif Emploi vise à mettre en relation de manière très concrète les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi. Avec un numéro de téléphone et une page web dédiés, le dispositif est lancé le 1er juin. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux jeunes, pour un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et aux entreprises à la recherche de collaborateurs.
- Les demandeurs d'emploi et les jeunes en recherche d'un contrat en alternance qui s'adressent à Objectif Emploi seront recontactés sous 15 jours pour un rendez-vous ou un entretien téléphonique après analyse de leur demande et de leur profil.
- Les entreprises pourront déposer leurs offres via le formulaire en ligne ou contacter directement Objectif Emploi via le numéro dédié.

Objectif Emploi repose sur 2 outils :

- Un numéro de téléphone unique: 04 75 23 54 44, accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Un espace dédié sur le site internet [portededromardeche.fr](http://portededromardeche.fr)



## Conseil communautaire du mois de juin

### Déploiement de la fibre

La programmation des déploiements et la réalisation des premières poches ont été présentées à l'ensemble des communes. Ardèche Drôme Numérique (ADN) souhaite lancer très prochainement les premiers marchés afin de réaliser les premières études de terrain (piquetage) et déployer les premières poches sur les territoires (aussi appelées « phase conquête »). L'objectif est de déployer un volume d'environ 16 000 prises.

Sur le territoire de Porte de DrômArdèche, les deux premières poches de déploiement proposées en 2016/2017 par ADN concernent les communes de Beausemblant, Laveyron et le nord de Saint Vallier.

# Vie Municipale (suite)

## Informations

### Listes électorales

Pour tout déménagement au sein de la commune, merci d'informer la mairie de la nouvelle adresse. Pour un déménagement en dehors de la commune, veuillez à vous inscrire dans la nouvelle commune d'accueil.

La commission électorale procède à la radiation des enfants majeurs indûment rattachés au foyer de leurs parents.

Merci d'apporter votre aide aux agents en charge de ce dossier notamment en communiquant la nouvelle adresse de vos enfants au secrétariat de la mairie.

### Archer

L'association met à votre disposition du personnel qui se rend à votre domicile de façon ponctuelle ou régulière, pour 1 heure d'intervention ou plus pour divers travaux de jardinage. Vous pouvez la contacter: avg@archer.fr.

### Tri postal

Attention, votre adresse doit être complète (nom de rue + numéro) sinon le courrier ne sera plus distribué.

### Elagage

Veillez à bien procéder à l'élagage de vos haies et arbres.

### Application mobile SAIP

Le gouvernement met en ligne une application qui alerte les populations en cas de menace terroriste disponible gratuitement sur Apple store et Google play. Prochainement, cette même application prendra en compte tous les risques majeurs naturels ou technologiques et délivrera les messages de vigilance associés.

### Carnet

#### Mariages:

SECOND Benjamin et LAHBARI Sarah

JAVAZZO Cyril et BENAY Vanessa

#### Décès :

FAURE Régine née Denay

## Carton rouge

- Déjections canines dans les espaces verts publics
- Destruction de boîtes aux lettres par un pétard
- Vitesse excessive dans le village

Horaires du secrétariat de la mairie : Le mercredi de 8h 30 à 13h et les lundis et vendredis de 14h à 18h

Rencontre avec M. le Maire et les Adjoints: merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie

# Il était une fois Beausemblant

Il était une fois l'histoire de trois communes : Laveyron, Beausemblant et Molard...

- En juillet 1830, le projet de regroupement des communes de Beausemblant, de Laveyron, et le Molard est abandonné.
- Quatre ans plus tard, le préfet saisit à nouveau les 3 communes pour un projet de réunion des 3 communes.
- Le 05 Juillet 1834: avis défavorable de Laveyron (le registre des délibérations n'a pas été retrouvé).
- Le 07 Juillet 1834: avis défavorable du Molard; ont délibéré : M. Robin, maire, et Messieurs Collet, Morel, Ogier, Ravit, Reynaud, Robin, Seillaret, Tarel.
- Le 09 Juillet 1834: avis favorable de Beausemblant; ont délibéré : Louis Collet, maire, et Messieurs Jean-Pierre Bonneton, Antoine Faverge, Noël Gathion, François Lafaury, Louis Lepine, Louis Rodet, Simon Rosier, Joseph Vinay.
- Le projet est une nouvelle fois en sommeil.
- Cependant, depuis le 18 juillet 1837, une loi prescrit la suppression des petites communes.
- La suite dans le prochain Belsimilien !

Ces faits historiques sont extraits du document réalisé par Mme Jeannine Destailleur.

## Idées Sorties

- *Jeudi 25 août*  
Pétanque du Rayon d'Or
- *Samedi 27 août*  
Tournoi de l'ESND
- *Samedi 3 septembre*  
Pétanque de Veyrat Sport Auto
- *Samedi 10 et dimanche 11 septembre*  
Vogue
- *Samedi 10 septembre*  
Pétanque de l'ESND
- *Dimanche 11 septembre*  
Vide grenier du Comité des Fêtes
- *Samedi 17 septembre*  
Pétanque du TCB
- *Vendredi 23 septembre*  
Paëlla du Rayon d'Or
- *Dimanche 9 octobre*  
Vide grenier du Sou des Ecoles
- *Samedi 15 octobre*  
Soirée dansant du TCB

# Ca s'est passé à Beausemblant!

Les repas de quartier



Les coureurs de l'Ardéchoise ont été accueillis par les gitans de la commission de l'Ardéchoise



Maucune



83 personnes pour le pique-nique annuel du Rayon d'Or



Rue du monument



L'équipe du Comité des Fêtes à l'accueil de la marche



Boresse



La Fête de la Musique a réuni plus de 100 personnes

La Fête de la Musique à la P'tite Table



Suivez l'actualité de Beausemblant sur [www.beausemblant.fr](http://www.beausemblant.fr)



Les classes en 6